

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : swingcolor HOLZFUSSBODENLACK SEIDENMATT 6160
Date d'exécution : 30.05.2018
Date d'édition : 13.09.2018

Version (Révision) : 1.0.1 (1.0.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

swingcolor HOLZFUSSBODENLACK SEIDENMATT 6160

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC9 - Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

Usages déconseillés

Il n'existe aucune information concernant les domaines d'utilisation déconseillés dans le décret REACH. Respecter les indications des notices pratiques et fiches techniques pour l'application du produit.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Bauhaus AG
www.bauhaus.info

Rue : Sägetstrasse 5

Code postal/Lieu : CH - 3123 Belp

Téléphone : +41 (0)31 8181160

Contact pour informations :

Adresse électronique de la personne qualifiée pour les fiches de données de sécurité: sdb@brillux.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En dehors des heures de bureau (09:00 - 17:00):
Tox Info Suisse, Téléphone: 145 ou +41 44 251 66 66.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

Indications diverses

Le produit n'est pas un mélange dangereux au sens du décret (CE) n° 1272/2008 (CLP) dans la dernière version en vigueur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur l'environnement

Le produit ne contient pas de substances qui répondent aux critères pour PBT ou vPvB selon l'annexe XIII du décret (CE) n° 1907/2006 (décret REACH).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : swingcolor HOLZFUSSBODENLACK SEIDENMATT 6160

Date d'exécution : 30.05.2018

Date d'édition : 13.09.2018

Version (Révision) :

1.0.1 (1.0.0)

3.2 Mélanges

Description

Laque à dispersion;

Composition:

Dispersion polyacrylate-polyuréthane, dioxyde de titane (selon la teinte), pigments colorés inorganiques/organiques (selon la teinte), silicates, eau, éther de glycol, additifs et agent de conservation (Méthylisothiazolinone et benzisothiazolinone).

Composants dangereux

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475104-44 ; N°CE : 203-961-6; N°CAS : 112-34-5

Poids : $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE ; N°CE : 220-239-6; N°CAS : 2682-20-4 (M Acute=1)

Poids : $\geq 0,005 - < 0,05 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H330 Acute Tox. 3 ; H301 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 2 ; H411

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9; N°CAS : 2634-33-5 (M Acute=1)

Poids : $\geq 0,005 - < 0,05 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H330 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 2 ; H411

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes ou en cas de doute. Immédiatement enlever les vêtements souillés. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas d'inhalation

En cas d'apparition de symptômes, sortir la personne à l'air frais et la tenir au chaud. En cas d'irritation des voies respiratoires par le produit : consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Immédiatement enlever les vêtements souillés ou imprégnés. Laver à l'eau et au savon, rincer. Ne pas utiliser de solvants, ni de diluants ! En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles, garder les paupières ouvertes. Abondamment rincer les yeux en écartant bien les paupières pendant plusieurs minutes avec de l'eau claire ou les traiter avec une solution de rinçage oculaire, puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Boire de l'eau par petites gorgées. Garder la personne au repos. Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion, immédiatement consulter un médecin et montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Phénomènes allergiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre information pertinente disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : swingcolor HOLZFUSSBODENLACK SEIDENMATT 6160

Date d'exécution : 30.05.2018

Date d'édition : 13.09.2018

Version (Révision) :

1.0.1 (1.0.0)

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit en soi n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés

Non applicable.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, il se dégage une fumée noire et épaisse. L'inhalation des produits de décomposition dangereux peut provoquer de sérieux problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie : utiliser une protection respiratoire avec alimentation en air frais indépendante.

5.4 Indications diverses

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les dispositions de protection (voir sections 7 et 8). Forme un film glissant et gras avec de l'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter à l'égout. En cas de pollution de fleuves, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale. Contenir l'eau de lavage contaminée et la mettre au rebut correctement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Contenir les matières écoulées avec un produit absorbant incombustible (par ex. sable, terre, kieselguhr, vermiculite) et récupérer dans des conteneurs adaptés pour une mise au rebut conforme aux dispositions locales. Abondamment rincer les restes avec de l'eau. Minutieusement laver les objets et sols souillés à l'eau en respectant les dispositions environnementales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations relatives à une manipulation en toute sécurité, voir section 7.

Informations relatives à l'équipement de protection individuelle : voir section 8.

Informations relatives à la mise au rebut : voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Aucune mesure particulière n'est requise en cas de stockage et de manipulation conforme aux instructions. Assurer une aération et ventilation convenable de la pièce et du poste de travail. Respecter les consignes de protection et de sécurité légales. Respecter les instructions de la section 8/ Équipement de protection individuelle. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette d'identification avant usage.

Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit n'est pas combustible. Refroidir les récipients menacés à l'eau.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Immédiatement enlever les vêtements souillés par le produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : swingcolor HOLZFUSSBODENLACK SEIDENMATT 6160

Date d'exécution : 30.05.2018

Date d'édition : 13.09.2018

Version (Révision) : 1.0.1 (1.0.0)

Conserver le récipient hermétiquement fermé et au sec dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker dans les salles de pause ou les salles communes. Uniquement conserver dans les récipients d'origine ou dans des récipients recommandés par le fabricant. Protéger contre le gel. Ranger hors de portée des enfants.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires et de la nourriture pour les animaux.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés. Stockage entre 5 et 35 °C dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter les indications des notices pratiques et fiches techniques pour l'application du produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 112-34-5

Type de valeur limite (pays d'origine) MAK (CH)

Valeur seuil : 67 mg/m³ / 10 ml/m³

Version :

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL (EC)

Valeur seuil : 15 ppm / 101,2 mg/m³

Version : 07.02.2006

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

Valeur seuil : 10 ppm / 67,5 mg/m³

Version : 07.02.2006

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Industriel) (2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 112-34-5)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Court terme (aigu)

Valeur seuil : 15 ppm

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Industriel) (2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 112-34-5)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil : 20 mg/kg

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Industriel) (2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 112-34-5)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil : 10 ppm

PNEC

Type de valeur limite : PNEC (Industriel) (2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 112-34-5)

Voie d'exposition : Eau (Y compris la station d'épuration)

Valeur seuil : 1 mg/l

Type de valeur limite : PNEC (Industriel) (2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL ; N°CAS : 112-34-5)

Voie d'exposition : Terre

Valeur seuil : 0,4 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : swingcolor HOLZFUSSBODENLACK SEIDENMATT 6160

Date d'exécution : 30.05.2018

Date d'édition : 13.09.2018

Version (Révision) :

1.0.1 (1.0.0)

Assurer une bonne aération. Ceci peut être réalisé par aspiration locale ou par ventilation générale. Si ceci ne suffit pas pour maintenir la concentration de vapeur de solvant sous les valeurs limites d'exposition professionnelle, il convient de porter un appareil respiratoire adapté. Respecter les indications de la section 7.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

En cas de risque de projections, utiliser des lunettes protectrices hermétiques (par ex. lunettes masque de protection).

Protection de la peau

Protection des mains

Lors de l'utilisation conforme, porter des gants de protection en caoutchouc nitrile, testés selon EN 374, d'une épaisseur de 0,38 mm.

Temps de pénétration du matériau des gants : Temps de rupture \geq 8 h.

Respecter les consignes du fabricant.

Tenir compte qu'en cas de contact prolongé ou répété, les temps de pénétration indiqués plus haut peuvent être considérablement plus courts en pratique. Immédiatement remplacer les gants de protection s'ils sont endommagés ou à la première marque d'usure. Il est recommandé de porter des sous-gants en coton sous les gants de protection en caoutchouc ! Après s'être lavé les mains, réhydrater la peau avec un baume gras.

Protection corporelle

Porter des vêtements de travail protecteurs.

Protection respiratoire

Lors de l'application du produit au pinceau ou au rouleau, le port d'une protection respiratoire n'est pas nécessaire si le lieu de travail est convenablement aéré et ventilé.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Immédiatement enlever les vêtements souillés par le produit. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Assurer une aération et ventilation convenable de la pièce et du poste de travail. Ne pas inhaler les vapeurs.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter tout écoulement dans les cours d'eau et le sol. En cas de pollution de fleuves, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : Liquide.

Couleur : selon désignation du produit

Odeur

Faible, caractéristique.

Données de sécurité

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)			non applicable
Point éclair :				non applicable
Température d'ignition :				non applicable
Pression de la vapeur :	(50 °C)			not determined
Densité :	(20 °C)	env.	1,05 - 1,15	g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)			non applicable
pH :		env.	8 - 9	
Temps d'écoulement :	(20 °C)	env.	45 - 50	s DIN gobelet 4 mm
Valeur de COV :		max.	100	g/l

9.2 Autres informations

Les données physiques sont des valeurs approximatives et se réfèrent aux composants utilisés pertinents pour la sécurité.